Évaluation de site

pour les propositions d'exploitations de bétail à grande échelle

(de 300 unités animales ou plus) nécessitant une approbation municipale d'un usage conditionnel

Objet

La création ou l'agrandissement d'une exploitation de bétail comptant 300 unités animales ou plus et nécessitant une approbation municipale d'un usage conditionnel est assujetti à la partie 7 de la Loi sur l'aménagement du territoire. Ce processus prévoit notamment un examen par le comité d'examen technique des exploitations d'élevage de la Province. Le Règlement sur les comités d'examen technique exige que le promoteur du projet procède à une évaluation de site afin d'aider le comité à mener à bien son examen et de permettre au public de formuler des observations sur la proposition.

Ressources

Les ressources suivantes sont à votre disposition pour vous aider à remplir le présent formulaire *Évaluation de site* :

- Évaluation de site - Notes de bas de page
- Liste des documents à l'appui des évaluations de sites (en anglais seulement)
- Application Web en matière d'aménagement du territoire (en anglais seulement) pour ce qui a trait aux numéros de rôle utilisés pour l'imposition municipale, aux plans de mise en valeur et à l'information sur les règlements de zonage.
- Liste des personnes-ressources d'Agriculture Manitoba en mesure de vous fournir de l'aide pour le calcul des unités animales, le calcul des superficies des champs d'épandage des déjections, l'établissement du potentiel agricole et les rendements de la Société des services agricoles du Manitoba.
- Liste des personnes-ressources d'Environnement et Changement climatique Manitoba en mesure de vous renseigner sur la réglementation environnementale et de vous aider à obtenir les permis ou les licences nécessaires concernant les installations de stockage de déjections, les aires de confinement du bétail (également appelées « espaces clos »), les plans de gestion des déjections et les droits d'utilisation de l'eau.
- Gestion des eaux souterraines pour le tableau des puits énumérant les puits sur le site du projet et les champs d'épandage.
- Section de coordination des examens techniques, pour obtenir de l'aide supplémentaire.

1.0 Description de l'exploitation de bétail

Dénomination sociale de l'exploitation :

_____

Nom de la municipalité :

_____

Description officielle : quart, section, township, rang, méridien ou lot(s) riverain(s) :

Numéro(s) de rôle utilisé(s) pour l'imposition municipale :

Préparez une carte de localisation du site du projet. (voir l'Exemple de carte de localisation[1]).

❑ Carte de localisation jointe.

1.1 Nature du projet[2]

Indiquez si l'exploitation de bétail visée par la proposition est nouvelle ou en voie d'agrandissement :

❑ Exploitation nouvelle

❑ Agrandissement d'une exploitation existante

❑ Modification d'une exploitation existante (sans augmentation du nombre d'unités animales)

S'il s'agit d'une exploitation existante, indiquez quand l'exploitation a été créée :

Indiquez le nom original de l'exploitation s'il est différent du nom actuel :

Décrivez le projet proposé :

Mentionnez si un ou plusieurs bâtiments existants seront remplacés ou démolis. Si des bâtiments existants seront réutilisés ou agrandis, indiquez comment ils le seront. Remarque : Certaines propositions concernant le remplacement ou la modification d'une installation d'élevage peuvent faire l'objet d'une exemption du processus d'approbation d'un usage conditionnel et de l'examen technique provincial. Pour déterminer votre admissibilité à une telle exemption, veuillez lire la Foire aux questions (en anglais seulement) et communiquez avec le bureau de votre municipalité.

1.2 Plan du site du projet

Préparez un plan du site du projet. Indiquez-y tous les bâtiments existants et proposés, les ajouts aux bâtiments existants et tout espace clos existant ou proposé, ainsi que les distances de séparation sur une photo aérienne. Pour faciliter la préparation du plan, consultez l'exemple et le guide du plan du site du projet (en anglais seulement).[3]

❑ Plan du site du projet joint.

2.0 Type et taille de l'exploitation, actuellement et tel que proposé[4]

Dans la feuille de calcul des unités animales), saisissez le nombre total d'animaux dans chaque catégorie d'animaux associée à l'exploitation actuelle et à celle proposée.

❑ Feuille de calcul des unités animales jointe.

3.0 Installations de confinement des animaux

Selon la nature du projet proposé, indiquez chaque type d'installation de confinement des animaux[5] qui existera sur le site (après la construction). Mentionnez la catégorie d'animaux pour chaque installation ou espace, ainsi que sa taille, et cochez le type de projet applicable.

Tableau 3-1 : Installations de confinement des animaux

Type de structure		Taille de la structure (en pi^2)	Type de projet			
Installation de confinement des animaux[5]			Nouvelle construction	Remplacement	Modification	Utilisation de la structure existante en l'état
Grange	Catégorie d'animaux					
(1)						
(2)						
(3)						
(4)						
(5)						
(6)						
Espace extérieur	Catégorie d'animaux					
(1)						
(2)						
(3)						

❑ Aucun des choix proposés

4.0 Espaces clôturés

Selon la nature du projet proposé, indiquez chaque type d'espaces clos (également appelés « aires de confinement du bétail »)[6] qui existera sur le site (après la construction). Mentionnez la catégorie d'animaux pour chaque installation ou espace, ainsi que sa taille, et cochez le type de projet applicable.

Tableau 4-1 : Confinement du bétail

Type de structure		Taille de la structure (en pi^2)	Type de projet			
Espace clos[6]			Nouvelle construction	Remplacement	Modification	Utilisation de la structure existante en l'état
Parc d'engraissement						
Enclos						
Corral						
Aire d'exercice						
Aire d'attente						

❑ Aucun des choix proposés

5.0 Sites de projet impropres à l'aménagement[7]

L'espace clos et/ou l'installation de stockage de déjections proposés seront-ils situés dans la zone de gestion des nutriants N4[8] ou dans toute zone-tampon?[9]

❑ Oui ❑ Non

6.0 Source d'eau

Indiquez le type de source d'eau pour l'exploitation (cochez toutes les cases applicables) :

❑ Réseau (public) ou coopérative de distribution d'eau

❑ Puits proposé – emplacement : _____

❑ Puits existant – emplacement : _____

❑ Mare-réservoir ou bassin – source et emplacement : _____

❑ Autre - décrivez :_____

Le bétail ne doit pas avoir directement accès à l'eau de surface, telle que définie dans le Règlement sur la gestion des animaux morts et des déjections du bétail.

❑ J'atteste que le bétail de mon exploitation se trouvant dans un espace clos ou dans une aire d'alimentation saisonnière n'aura pas directement accès à l'eau de surface. Par « eau de surface », on entend une masse d'eau mouvante ou stagnante, créée naturellement ou artificiellement, en incluant notamment, sans toutefois s'y limiter, les lacs, les rivières, les ruisseaux, les sources, les fossés de drainage, les fossés en bordure de route, les bassins, les marais et les marécages ainsi que la glace qui s'y forme, mais en excluant les mares-réservoirs et les bassins situés sur les lieux d'une exploitation agricole.

6.1 Accès à l'eau de surface

❑ Je reconnais que le bétail de mon exploitation se trouvant dans un espace clos ou dans une aire d'alimentation saisonnière n'aura pas accès directement à l'eau de surface.

6.2 Besoins en eau[10]

Estimez la consommation totale en eau prévue pour votre projet au moyen du tableau de calcul des besoins en eau.

6.2.1 Consommation maximale d'eau par jour : _____

❑ gallons impériaux ❑ litres

6.2.2 Consommation maximale d'eau par jour : _____

❑ gallons impériaux ❑ litres

❑ 4. Tableau de calcul des besoins en eau ci-joint.

7.0 Plan de mise en valeur[11]

Au moyen de l'Application Web en matière d'aménagement du territoire (en anglais seulement) ou du règlement municipal portant sur un plan de mise en valeur, veuillez fournir les renseignements suivants :

Tableau 7-1 : Plan de mise en valeur

Nom du district d'aménagement du territoire (le cas échéant)	
Nom de la municipalité	
Numéro du règlement portant sur un plan de mise en valeur	
Affectation du sol du site du projet	

8.0 Règlement de zonage[12]

Au moyen de l'Application Web en matière d'aménagement du territoire (en anglais seulement) ou du règlement municipal de zonage, veuillez fournir les renseignements suivants :

Tableau 8-2 : Règlement de zonage

Numéro du règlement de zonage : _____		
Zone du site du projet : _____		
Exigences minimales relatives au site du projet découlant du règlement de zonage :		
	Dimensions du site du projet proposé	**Exigences relatives au site du projet découlant du règlement de zonage**
Superficie minimale du site		
Largeur minimale du site		
Cour avant minimale		
Cour latérale minimale		
Cour arrière minimale		

9.0 Distances de séparation (règlement de zonage)[13]

À partir de la superficie proposée de l'exploitation (voir la feuille de calcul des unités animales, en anglais seulement) et du ou des types d'installations d'élevage et de stockage de déjections, veuillez fournir les renseignements suivants :

Tableau 9-1 : Distances de séparation

	Indiquez la distance de séparation minimale exigée dans le règlement de zonage par rapport aux caractéristiques d'utilisation des terres suivantes (le cas échéant). Cochez la ou les cases appropriées :		**Si la caractéristique d'utilisation des terres est à une distance inférieure à la distance de séparation minimale exigée dans le règlement de zonage, remplissez cette section :**	
	❑ **Installation de stockage de déjections en terre** ou ❑ **Parc d'engrais-sement**	❑ **Installation de confinement des animaux** ou ❑ **Installation de stockage de déjections autre qu'en terre**	**Indiquez la distance réelle**	**Indiquez l'emplacement ou le nom de la caractéristique (p. ex., rivière Rouge)**
Résidence/habitation	**pi**	**pi**	**pi** / **pi**	
Zone désignée (non agricole)	**pi**	**pi**	**pi** / **pi**	

Si une distance de séparation est inférieure à la distance minimale stipulée dans le règlement de zonage, il faudra obtenir une ordonnance de dérogation de la municipalité.

9.1 Carte des affectations du sol

Donnez les renseignements suivants sur une carte des affectations du sol (voir l'exemple de carte des affectations du sol, en anglais seulement) :

a) L'emplacement du site du projet.
b) Les affectations des sols et les caractéristiques importantes, y compris les habitations (sans rapport avec la proposition) dans un rayon de trois kilomètres autour du site du projet.

❑ 5. Carte des affectations du sol jointe.

10.0 Puits abandonnés[14]

A-t-on connaissance de l'existence sur le site du projet ou dans les champs d'épandage de puits abandonnés non scellés?

❑ Oui ❑ Non

10.1 Emplacement des puits

Fournissez à la Gestion des eaux souterraines l'emplacement du site du projet et des champs d'épandage. La Gestion des eaux souterraines répondra en fournissant un tableau des puits, tels qu'ils sont identifiés dans la base de données provinciale des puits.

Dans le tableau des puits fourni, ajoutez tous les puits connus qui n'ont pas déjà été identifiés à l'aide de lignes supplémentaires. Fournissez des renseignements supplémentaires si nécessaire.

Identifiez l'emplacement des puits abandonnés et actifs connus sur le plan du site du projet (section 1.2) et sur les cartes des champs d'épandage (section 18.0), le cas échéant.

❑ 6. Tableau des puits en annexe

11.0 Ouvrage de régularisation des eaux[15]

De nouveaux ouvrages de régularisation sont-ils proposés?

❑ Oui ❑ Non

À titre d'exploitant, avez-vous connaissance de l'existence de milieux humides saisonniers, semi-permanents ou permanents sur le site du projet? Si oui, indiquez le ou les emplacements sur le plan du site du projet.

❑ Oui ❑ Non

12.0 Type et stockage de déjections[16]

12.1 Type de déjections

Indiquez le ou les types de déjections qui seront produites :

❑ Solides ❑ Pâteuses ❑ Liquides

12.2 Type de stockage de déjections et construction

Indiquez si l'exploitation prévoit construire, modifier ou agrandir une installation de stockage de déjections[17] ou utiliser une installation de stockage de déjections existante :

❑ Construire

❑ Agrandir

❑ Modifier

❑ Utiliser une installation existante

❑ Sans objet

Indiquez le type de stockage de déjections qui sera utilisé par l'exploitation : (cochez tous les choix applicables)

❑ Réservoir en béton

❑ Réservoir en acier

❑ Installation de stockage de déjections en terre

❑ Installation permanente de stockage de déjections solides

❑ Monticule de stockage de déjections

❑ Installation de stockage de déjections en béton sous l'étable (capacité égale ou supérieure à 30 jours)

❑ Installation permanente de compostage des déjections

❑ Stockage dans les champs

13.0 Élimination des animaux morts[18]

Indiquez le ou les types d'élimination des animaux morts :

❑ Équarrissage

❑ Compostage

❑ Incinération (dans un incinérateur approuvé exclusivement)

❑ Mise en décharge

❑ Autre (décrivez) : _____

La proposition comprend-elle pour le compostage d'animaux morts un site permanent qui utilisera des déjections?[19]

❑ Oui ❑ Non

Si oui, indiquez le ou les emplacements sur le plan du site du projet (Section 1.2)

14.0 Distances de recul entre les sites de stockage de déjections ou d'animaux morts d'une part et, d'autre part, l'eau et les limites de l'exploitation

Indiquez dans le tableau suivant les distances de recul proposées par rapport aux plans d'eau et aux limites du bien-fonds. Mentionnez le nom de la caractéristique.

Tableau 14-1 : Distances de recul entre les sites de stockage de déjections ou d'animaux morts d'une part et, d'autre part, l'eau et les limites de l'exploitation

Caractéristique	Structures	Distance minimale de recul (m)[20]	Distance de recul proposée (m)	Indiquez l'emplacement ou le nom de la caractéristique (p. ex., rivière Rouge)
Cours d'eau de surface, dolines, sources ou puits	Installation de stockage de déjections	100 m		
	Stockage dans les champs	100 m		
	Site de compostage de déjections	100 m		
	Espace clos	100 m		
	Site d'élimination des animaux morts	100 m		
	Site de compostage des animaux morts	100 m		
Limites du bien-fonds	Installation de stockage de déjections	100 m		
	Site de compostage de déjections	100 m		
	Espace clos	100 m		
	Site de compostage des animaux morts	100 m		

Si des distances de recul n'ont pas été respectées, veuillez expliquer ci-dessous :

15.0 Construction dans des zones inondables[21]

En utilisant les liens ci-dessous, établissez si une structure proposée sera située dans une zone inondable reconnue.

Zone inondable reconnue de la vallée de la rivière Rouge

Zone inondable reconnue du cours inférieur de la rivière Rouge

L'une des structures proposées est-elle prévue dans une zone inondable reconnue?

❑ Oui ❑ Non

16.0 Mesures de lutte contre l'émission d'odeurs (site du projet)

Indiquez les mesures prévues pour lutter contre l'émission d'odeurs.

Stockage des déjections couvert :

❑ Oui ❑ Non ❑ Sans objet

Si oui, type de couverture : _____

Plantation de brise-vent :

❑ ____ ❑ Brise-vent existant

Autre mesure (précisez) :

17.0 Superficie disponible pour l'épandage de déjections[22]

17.1 Calcul de la superficie

Remplissez le tableau de calcul de la superficie nécessaire du Manitoba[23] (en anglais seulement) pour déterminer le nombre minimum d'acres correspondant aux nutriants issus des déjections.

En vous fondant sur le tableau de calcul, indiquez :

le nombre d'acres pour l'utilisation de l'azote :[24] le _____

nombre d'acres pour l'élimination du phosphore :[24] _____

- ❑ 7. Copies des rendements à long terme de la Société des services agricoles du Manitoba (SSAM)[25] jointes.
- ❑ 8. Tableau de calcul de la superficie nécessaire joint.

Si vous avez besoin d'aide, appelez Agriculture Manitoba au 204 918-0325 à Winnipeg.

17.2 Durabilité environnementale à long terme

À partir du tableau de calcul de la superficie nécessaire du Manitoba, indiquez la superficie nécessaire pour atteindre l'équilibre en phosphore :[26] _____

❑ Je reconnais que la superficie indiquée dans le tableau de calcul du Manitoba peut être nécessaire, jusqu'à _____ acres, à l'équilibre en phosphore (égal à l'absorption du P_2O_5 par les cultures) et à la durabilité environnementale à long terme de l'exploitation.

17.3 Caractéristiques des champs d'épandage de déjections[27]

Remplissez et joignez le tableau sur les caractéristiques des champs d'épandage de déjections (en anglais seulement).

Fournissez les cartes des champs d'épandage sur les terres disponibles pour l'épandage de déjections, avec le potentiel agricole des sols (voir l'exemple de carte des champs d'épandage).

En ce qui concerne toutes les terres disponibles pour l'épandage de déjections, joignez des copies de rapports d'analyse de sol qui ne datent pas de plus de 36 mois et qui démontrent que les niveaux de phosphore dans le sol calculés selon la méthode Olsen sont inférieurs à 60 ppm dans les six premiers pouces (15 centimètres) du sol.

❑ 9. Tableau sur les caractéristiques des champs d'épandage de déjections joint.

❑ 10. Carte des champs d'épandage (indiquant le potentiel agricole et les limites des champs) jointe.

❑ 11. Rapports d'analyse de sol concernant les terres disponibles pour l'épandage de déjections joints.

18.0 Distances de recul pour l'épandage des déjections

Les distances de recul réglementaires[28] et toutes les étendues d'eau ont-elles été respectées et exclues des calculs de la superficie pour cette exploitation?

❑ Oui

19.0 Transport et épandage des déjections

Aura-t-on recours à un applicateur professionnel de déjections?[29]

❑ Oui ❑ Non

Indiquez le mode de transport proposé :

❑ Cuve

❑ Système avec tuyaux remorqués

❑ Épandeur à fumier solide

❑ Autre : _____

Indiquez le ou les modes d'épandage proposés (cochez toutes les cases applicables) :

❑ Injection complète

❑ Injection partielle (Aerway ou Coulter)

❑ Pulvérisation à faible hauteur

❑ Pulvérisation à hauteur élevée

❑ Incorporation immédiate

❑ Incorporation dans les 48 heures

❑ Pas d'incorporation – expliquez : _____

19.2 Saison d'épandage

Indiquez la saison proposée pour l'épandage (cochez toutes les cases applicables) :

❑ Printemps

❑ Été (p. ex., sur une récolte en cours de croissance)

❑ Automne

20.0 Épandage de déjections sur des terres régulièrement inondées[30]

Certaines des terres où l'épandage de déjections est possible sont-elles situées dans la zone spéciale de gestion de la vallée de la rivière Rouge ou dans une autre zone inondée en moyenne au moins une fois tous les cinq ans?

❑ Oui ❑ Non

21.0 Points d'accès et itinéraires de transport par camion prévus[31]

Remplissez le tableau suivant :

Tableau 21-1 : Points d'accès et itinéraires de transport par camion

Type de véhicule	Nombre moyen estimatif d'accès par jour		L'accès au site depuis une RPGC ou une RPS exigera principalement un virage à gauche ou à droite (cochez une seule case)				L'accès à une RPGC ou une RPS depuis le site exigera principalement un virage à gauche ou à droite (cochez une seule case)			
	Route provinciale à grande circulation (RPGC)	Route provinciale secondaire (RPS)	Route provinciale à grande circulation (RPGC)		Route provinciale secondaire (RPS)		Route provinciale à grande circulation (RPGC)		Route provinciale secondaire (RPS)	
			GAUCHE	DROITE	GAUCHE	DROITE	GAUCHE	DROITE	GAUCHE	DROITE
Camion										
Tracteur semi-remorque										
Autre – précisez										

Indiquez sur une carte les routes et les points d'accès qui seront utilisés pour l'exploitation proposée (voir l'exemple de carte des points d'accès et des itinéraires de transport par camion).

❑ 12. Carte des points d'accès et des itinéraires de transport par camion jointe.

22.0 Rapport du Centre de données sur la conservation

Un rapport du Centre de données sur la conservation (CDC) est requis pour les terres associées à un projet d'aménagement lorsque l'aménagement d'installations ou l'épandage de déjections se fera sur des terres domaniales ou, en ce qui concerne toutes les autres terres, lorsqu'un changement touchant l'utilisation des terres ou les activités pourrait nuire à l'habitat d'espèces en péril au Manitoba.

Les changements touchant l'utilisation ou les activités comprennent :

- l'aménagement de nouveaux sites;
- le défrichage de terres;
- la conversion de terres en terres cultivées.

Aucun rapport du CDC n'est nécessaire pour les exploitations existantes qui n'utiliseront pas de terres domaniales, n'aménageront pas ou ne convertiront pas de terres et ne modifieront pas leurs pratiques d'une manière susceptible d'avoir un impact sur l'habitat.

Les demandes de rapport du Centre de données sur la conservation peuvent être présentées par voie électronique à la page https://gov.mb.ca/nrnd/fish-wildlife/cdc/request.html (en anglais seulement)

Certaines parcelles sont-elles situées sur des terres domaniales? ❑ Oui ❑ Non

Si oui, emplacement(s) officiel(s) du bien-fonds : _____

Certaines parcelles seront-elles défrichées en vue de l'aménagement? ❑ Oui ❑ Non

Si oui, emplacement(s) officiel(s) du bien-fonds : _____

Certaines parcelles seront-elles converties en terres cultivées? ❑ Oui ❑ Non

Si oui, emplacement(s) officiel(s) du bien-fonds :_____

❑ 13. Rapport du Centre de données sur la conservation joint.

Des espèces rares sont-elles mentionnées dans le rapport du Centre de données sur la conservation?

❑ Oui ❑ Non

23.0 Renseignements supplémentaires

Joignez toute information supplémentaire que vous jugez utile pour l'examen de votre proposition par le comité d'examen technique.

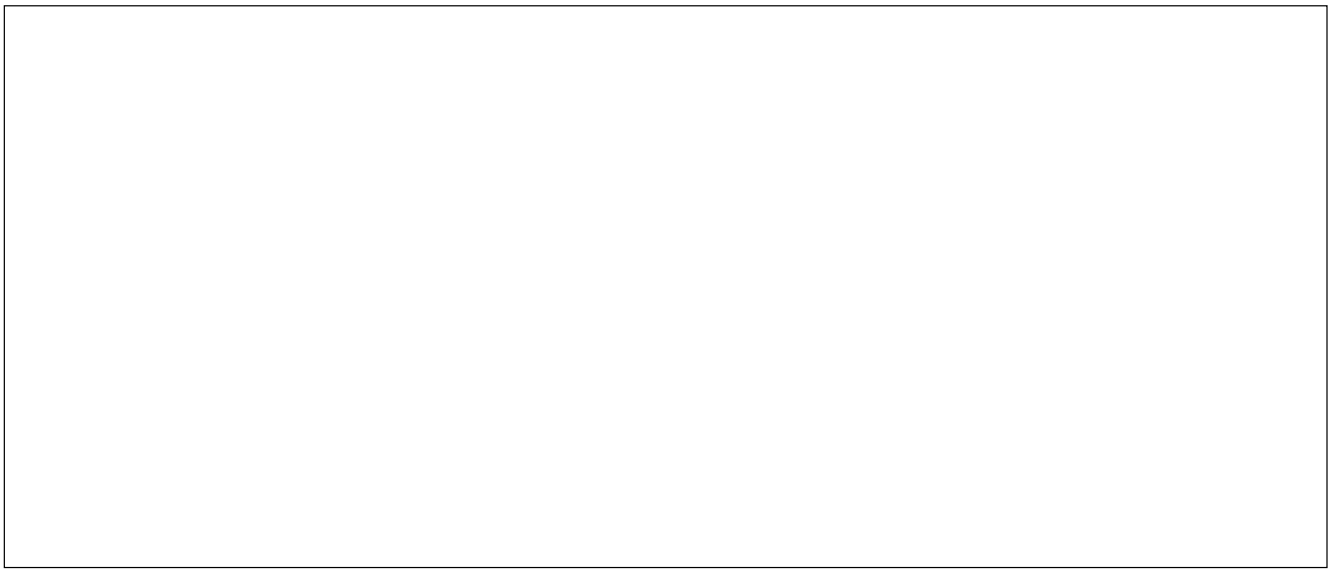

24.0 Liste de vérification des documents à l'appui

Cochez les documents à l'appui joints à la présente demande.

Section 1 – Description de l'exploitation de bétail

- ❑ 1. Carte de localisation
- ❑ 2. Plan du site du projet

Section 2 – Type et taille de l'exploitation, actuellement et tel que proposé

- ❑ 3. Feuille de calcul des unités animales

Section 6 – Source d'eau

- ❑ 4. Tableau de calcul des besoins en eau

Section 9 – Distances de séparation (règlement de zonage)

- ❑ 5. Carte des affectations du sol

Section 10 – Puits

- ❑ 6. Tableau des puits

Section 17 – Superficie disponible pour l'épandage de déjections

- ❑ 7. Copies des rendements à long terme de la Société des services agricoles du Manitoba (SSAM)
- ❑ 8. Tableau de calcul de la superficie nécessaire du Manitoba
- ❑ 9. Tableau sur les caractéristiques des champs d'épandage de déjections
- ❑ 10. Carte des champs d'épandage (indiquant le potentiel agricole et les limites des champs)
- ❑ 11. Rapports des analyses de sol concernant les terres disponibles pour l'épandage de déjections (ne datant pas de plus de 36 mois)

Section 21 – Points d'accès et itinéraires de transport par camion prévus

- ❑ 12. Carte des points d'accès et des itinéraires de transport par camion

Section 22 – Rapport du Centre de données sur la conservation

- ❑ 13. Rapport du Centre de données sur la conservation (uniquement pour les nouveaux sites de projet et les terres non agricoles converties en terres cultivées)

Formulaires supplémentaires

- ❑ 14. Coordonnées de la personne-ressource et avis de confidentialité (joint séparément)
- ❑ 15. Demande visant l'approbation d'un usage conditionnel
- ❑ 16. Autres – précisez : _____

Déclaration

J'atteste par la présente que les renseignements contenus dans le formulaire *Évaluation de site* et tous les documents requis à l'appui sont, à ma connaissance, exacts et complets.

Date : _____

(AAAA/MMM/JJ)

Nom _____

(écrire lisiblement en lettres moulées)

Signature : _____